

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°1
du 22 janvier 2016

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Maladie de l'Œil-de-paon (*Fusicladium oleagineum*)

Le risque actuel de dégâts est potentiellement élevé à cause des conditions climatiques des dernières semaines favorables au développement de la maladie. Soyez vigilants.



Photo : Défoliation due à l'œil-de-paon



Photo : jeune taches d'œil-de-paon



Photo : forte attaque d'œil-de-paon

Maladie de l'Œil-de-paon (*Fusicladium oleagineum*)

Observation :

Les conditions climatiques relativement douces et pluvieuses du mois de décembre et janvier ont été potentiellement favorables au développement de la maladie de l'œil-de-paon.

Évaluation du risque :

D'après les observations du réseau de surveillance biologique du territoire, le risque est estimé « fort », voire « très élevé » sur les parcelles sensibles. **Le nombre de feuilles tachées devrait encore augmenter à cause de la hausse des températures prévue la semaine prochaine (semaine 4).**

Pour mesurer le niveau de risque dans votre verger, **nous vous recommandons vivement** d'observer les feuilles. Il suffit d'observer 100 à 200 feuilles (selon le nombre d'arbres dans l'olivieraie) au hasard. Le seuil de risque est atteint lorsque vous dénombrez, en moyenne, au moins 10 % de feuilles avec des taches d'œil-de-paon.

Rappel : Vous pouvez réaliser une estimation de la sensibilité de votre verger avec l'outil d'aide à la décision « **OptiPaon** » sur : http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

Préconisation :

Habituellement, il fait trop froid pour qu'un traitement au cuivre soit justifié en hiver. Mais d'après les prévisions météo actuelles, et dans le cas où le seuil de risque est atteint (plus de 10% de feuilles tachées), on pourra réaliser **un traitement à base de cuivre**, sur variétés sensibles **avant les prochaines pluies** si le précédent traitement a été lessivé. Nous vous recommandons vivement de bien surveiller les prévisions météo pour anticiper la pluie.

Dans les autres cas de figure, on pourra se référer au tableau ci-dessous pour établir une décision :

<i>Règle de décision valable si la proportion de feuilles tachées est supérieure à 10%</i>		
Le cumul de pluie depuis le dernier traitement est :	Sur variétés sensibles :	Sur variétés moins sensibles :
Supérieur à 40 mm :	On traite avant la prochaine pluie. Pensez à bien surveiller la météo.	On ne traite pas pour l'instant. Mais on reste vigilant. On pourra traiter après la prochaine pluie.
Inférieur à 40 mm :	Si le cumul de pluie depuis le dernier traitement est supérieur à 30 mm, alors on pourra traiter avant la prochaine pluie.	On ne traite pas.

Si le taux de feuilles tachées n'atteint pas 10%, on ne traite pas pour l'instant. Attention, cependant, si votre verger a été **particulièrement défolié en automne**, vous pouvez traiter sans attendre, **même si la proportion de feuilles tachées n'atteint pas 10%**.

Dans les zones où la récolte n'est pas terminée, et si un traitement à base de cuivre est justifié, l'application devra être prévue immédiatement après la récolte.

Dans le cas où vous traiterez, l'application de cuivre pourra provoquer une chute des feuilles malades. Ne vous inquiétez pas : c'est une réaction naturelle de l'arbre.

La liste de tous les produits utilisables contre la maladie de l'œil-de-paon est la suivante :

Spécialités commerciales (d'après la base e-phy en septembre 2015)	Matière active	Dose	Nombre maxi/an
BORDO 20 MICRO, BOUILLIE PROTECT WG, CUPRO TOP 20 WG, CUPRUSSUL 20 WG	Cuivre 200 g/kg	20 kg/ha	5
BOUILLIE BORDELAISE RSR, BOUILLIE BORDELAISE RSR NC, BOUILLIE BORDELAISE RSR NC JARDIN, SUPER BOUILLIE MACCLESFIELD 80	Cuivre du sulfate 20 %	1,25 kg/hL	ND
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS, BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS NC, EQAL DG	Cuivre 20 %	1,25 kg/hL	ND
COPLESS, MICROS-COP	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 37,5 %	0,66 kg/hL	ND
CUPROXYDE MACCLESFIELD 50	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 50 %	0,5 kg/hL	ND
EXTROS, MOJOX 75 WG, NORDOX 75 WG, NORDOX CAZORLA	Cuivre de l'oxyde cuivreux 750 g/kg	0,333 kg/hL	ND
ADDAX DG	Mancozèbe 75 %	2,25 kg/ha	1
MANCO 75 RIVA	Mancozèbe 75 %	0,213 kg/hL	ND
DITHANE NEOTEC, KAVEA DG, MANCOTEC, MANCOWAN PLUS, MILCOZEBE DG	Mancozèbe 75 %	2,4 kg/ha	1
ADDAX, MANZOCURE SP, MILCOZEBE, VACOR 80 WP	Mancozèbe 80 %	2,25 kg/ha	1
CAIMAN PLUS, DITHANE M 45, MANFIL PLUS	Mancozèbe 800 g/kg	2,25 kg/ha	1
CAZOTOB1, DRAX KRESOXIM-METHYL, STROBY DF, SYBIL, SYNTHESE+	Kresoxim-méthyl 50 %	0,02%	3

Ces produits ne sont utilisables qu'avec CertiPhyto.

Vous pouvez retrouver cette liste sur le site de l'Afidol : www.afidol.org

En ce qui concerne les méthodes prophylactiques : taillez plus régulièrement vos oliviers sur variétés sensibles. La taille devra être adaptée à la vigueur végétative de la variété.

La taille favorise l'aération de l'arbre et réduit la durée d'humectation du feuillage. Sur les arbres fortement atteints par la maladie de l'œil-de-paon, taillez sévèrement pour supprimer les parties les plus contaminées et stimuler la production de nouvelles feuilles.

Rappel : Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.